



## **Formation à la prise de parole publique pour les membres de l'association ALBA**

### **Intitulé du cours**

Pratique des médias & prise de parole en public

### **Méthode**

Éléments théoriques et mise en pratique concrète devant les caméras  
Critiques, échanges et suivi

### **Contenu**

Éléments théoriques pour toute prise de parole publique  
Éléments théoriques sur les pratiques de l'audio-visuel et des médias  
Aspects juridiques et déontologie de l'avocat en lien avec la prise de parole publique, avec Me Antonella Cereghetti  
Exercices pratiques filmés : interviews, débats  
Jeux de rôle devant les caméras  
Critiques communes  
Suivi des interventions publiques des participantes

### **Public cible**

Les membres d'Alba qui souhaitent comprendre les mécanismes de la communication et améliorer leur prise de parole en public ou à l'attention du public



## **Durée**

Un jour de formation intensive de 8h00 à 18h00 un samedi

## **Nombre de participant.e.s**

4 participant.e.s par cours, pour tenir compte des normes sanitaires actuelles, augmentation possible selon les nouvelles normes sanitaires au moment des cours

## **Dates**

Samedi 27 mars 2021

Samedi 17 avril 2021

## **Finance d'inscription**

La finance d'inscription comprend la journée de formation

Breveté.e : Fr. 450.00 par personne

Stagiaire : Fr. 400.00 par personne

## **Lieu de la formation**

Lausanne, le lieu sera précisé ultérieurement

## **Formatrices**

Romaine Jean

Conseillère en communication

Spécialiste de tv et de médias

Antonella Cereghetti

Ancienne Bâtonnière

Avocate, spécialiste FSA RC et assurances sociales, spécialiste FSA droit pénal